

## Fiche : créer un compte personnel sur le Portail OPM

**Pour créer un compte personnel, vous devez disposer d'une adresse courriel personnelle.**

Si vous souhaitez déposer une demande pour le compte d'une personne morale, et que vous agissez à cette fin en qualité de mandataire, vous le préciserez lorsque vous renseignerez le formulaire de dépôt d'une demande.

Mais le compte à partir duquel vos demandes seront déposées doit être nominatif, et l'adresse courriel renseignée ne doit pas être une adresse structurée.

Le bureau de la gestion des officiers ministériels utilisera cette adresse, le cas échéant, pour prendre contact avec vous.

**L'onglet de création de compte se trouve en haut à droite de l'écran du Portail OPM :**

**Créer un compte**

Cliquez sur la ligne « créer un compte ».

Remplissez les champs de l'écran « formulaire de création de compte » qui s'affiche :

FORMULAIRE DE CREATION DE COMPTE

Civilité \* :  Mme  M.

Email \* :

Confirmer Email \* :

Mot de passe \* :  ?

Confirmer mot de passe \* :

Nom de famille \* :

Nom d'usage :

Premier Prénom \* :

Autres prénoms :  ?

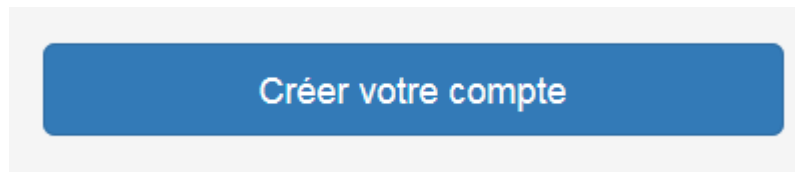
Date de naissance \* :

Lieu de naissance \* :

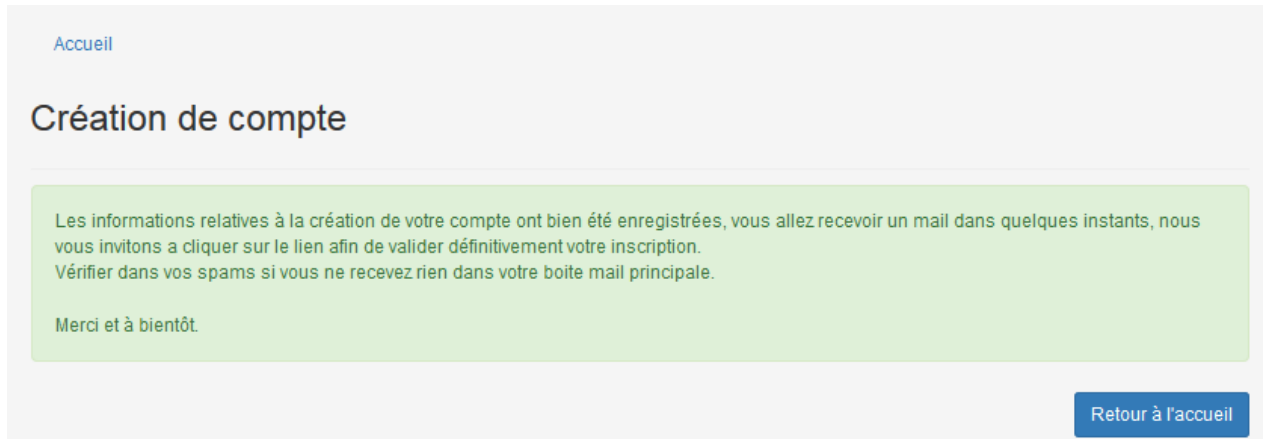
Saisir les caractères de l'image \*

\* Champ obligatoire

Après avoir renseigné ce formulaire, cliquez sur le bouton « créer votre compte » :



Un message à l'écran vous informe que votre demande a bien été prise en compte et que vous allez recevoir un mail de confirmation.



Le mail que vous avez reçu contient un lien d'activation de votre compte. Après avoir cliqué sur ce lien, vous êtes redirigé sur la page d'accueil du portail et vous êtes connecté.



Vous pouvez désormais naviguer sur le Portail OPM à partir de votre identifiant.